



Bordeaux, le 4 novembre 2020

**UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
cgt-FORCE OUVRIÈRE
DE LA GIRONDE**

Le bureau de l'Union Départementale s'est réuni à l'UD FO lundi 2 novembre 2020.

Nous réaffirmons nos revendications, nous restons mobilisés face à la décision autoritaire du président de la République de retour au confinement, du gouvernement de prolonger l'état d'urgence jusqu'au 16 février prochain.

Le communiqué confédéral du 26 octobre a raison de dénoncer :

« la prorogation de l'Etat d'urgence sanitaire, jusqu'au 16 février 2021, [reprend] les dispositions autorisant le gouvernement à prendre par ordonnances toute mesure permettant de rétablir la possibilité de déroger, de façon unilatérale de la part des employeurs, en matière de jours de repos, de durée du travail, de repos hebdomadaire, de travail dominical. FO rappelle qu'elle s'était déjà exprimée contre ces mesures figurant dans la loi du 23 mars dernier et dont on ne voit pas en quoi elles répondent à des impératifs sanitaires ! FO conteste en outre, comme elle l'avait déjà fait, que ces dispositions prévoient de s'affranchir de toute consultation obligatoire prévue légalement ou réglementairement, autrement dit en s'exonérant du respect de l'article L1 du code du travail. »

Nous revendiquons la fin de l'état d'exception et des pouvoirs spéciaux aux préfets.

Face aux conséquences de la crise hospitalière, du fait des politiques d'austérité des gouvernements successifs (75 000 lits fermés en 15 ans !), nous exigeons de véritables mesures de santé publique avec notamment l'arrêt des fermetures de lits (encore 7 000 en 2018 et 2019 !), l'ouverture immédiate de lits d'hôpitaux et le recrutement des personnels nécessaires. Nous exigeons les 183 € pour tous dans l'hospitalière et le médico-social.

Le bureau de l'UD FO 33 réaffirme son soutien à l'activité revendicative de tous ses syndicats. En particulier en cette rentrée scolaire, face à la désorganisation du fait du gouvernement, il réaffirme son soutien à ses syndicats de l'enseignement, au recours légitime à la grève quand ils l'estiment nécessaire. Il se félicite dans cette situation de la sortie d'un appel intersyndical unitaire FO, FSU, FCPE, SUD, UNSA, SGEN, CGT, UNL.. pour le recrutement immédiat d'enseignants.

17/19 quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 57 95 07 50

udfo33@force-ouvriere.fr

<http://33.force-ouvriere.org/>

Nous ne pouvons accepter que les étudiants, la jeunesse soient privés d'instruction : c'est un déni de service public, un déni d'accès aux connaissances et aux diplômes qualifiants que le gouvernement vient d'asséner aux jeunes de 18 à 25 ans mais aussi un déni d'avenir.

Nous ne pouvons accepter que les emplois, les salaires et les garanties collectives soient systématiquement sacrifiés (GFT, THALES, SODEXO, etc.) au motif de la crise sanitaire alors que des milliards d'euros sont déversés à guichet ouvert dans la trésorerie des grandes entreprises sans aucune contrepartie ou obligation. Que le gouvernement annonce sans délai l'abandon des contre-réformes du système universel de retraite et de l'assurance chômage.

Continuons à revendiquer, à réunir nos instances, à imposer la tenue des instances représentatives du personnel. Aucune restriction de déplacements pour nos délégués syndicaux d'autant plus que l'activité professionnelle est maintenue dans un cadre de remise en cause généralisée des droits individuels et collectifs. Organiser sans relâche les salariés ! Résister, revendiquer, reconquérir en toutes circonstances !

Pour le bureau de l'UD FO 33
Philippe MANO, Secrétaire général